



ISSN 1766-3059

ISSN en ligne 2260-7846

## Un public en émergence : les impatriés

**Sandrine Carafa Ferrand**

Université Catholique de Lyon (ICLF), France  
sferrand@univ-catholyon.fr

Reçu le 05-12-2015 / Évalué le 05-03-2016 / Accepté le 30-05-2016

### Résumé

La mondialisation influe sur l'évolution de notre société et touche de plein fouet notre population active. Des ressources internationales viennent enrichir nos compétences dans tous les secteurs professionnels, nous comptons donc de plus en plus d'« impatriés » sur notre territoire. Par conséquent, notre société se compose de profils atypiques qu'il va falloir prendre en considération au sein des différents dispositifs, et notamment en ce qui nous concerne les instituts, écoles et universités proposant l'apprentissage du français. En bref, des stagiaires, étudiants entrent sur notre territoire avec des bagages langagiers, des profils linguistiques, économiques et culturels différents et des attentes particulières. A nous, enseignants, de décrypter leurs besoins, de ne surtout pas omettre la dimension culturelle et de répondre aux mieux à leurs exigences en s'appuyant sur des outils déjà conçus et en les adaptant en fonction de notre public.

**Mots-clés :** impatrié, FLE, analyse des besoins, pédagogie, outils didactiques

### An emerging population: Inpatriates

### Abstract

Globalization influences the evolution of our society and deeply affects the working population. International resources enhance our skills in every professional field and there are increasing numbers of “inpatriates” in our country. Consequently, our society is composed of atypical professional profiles that will need to be considered in various contexts, particularly in institutes, schools, and universities that offer French language courses. In short, many interns and students arrive in France with diverse linguistic, economic and cultural backgrounds and specific expectations. As their teachers, it's our job to decipher their needs, without neglecting the cultural dimension, and to respond to the best of our ability to their demands by adapting existing tools to the needs of our audience.

**Keywords:** inpatriate, French as a Foreign Language, needs analysis, pedagogy, didactic tools

## Introduction

Notre société évolue grâce notamment à la diversification des échanges internationaux. Le profil des personnes que nous côtoyons a donc tendance à s'étoffer puisque le flux migratoire progresse, les échanges professionnels s'amplifient. Partant de ce principe, il en va de même concernant les personnes intéressées par l'étude des langues et plus particulièrement le français. Hier, les étudiants remplissaient les écoles de langues, qu'en est-il aujourd'hui ? Ne peut-on pas penser que cette mixité influe sur la composition d'une classe de langue ? Jusqu'à aujourd'hui, les instituts, écoles, universités proposant des cours de FLE ciblent un français cousu sur mesure pour des étudiants souhaitant obtenir un diplôme du CECRL. Mais, est-ce que tous les apprenants en FLE ont ce seul objectif ? Ne faudrait-il pas proposer un panel de cours répondant précisément aux attentes de chacun ?

Prenons pour exemple les impatriés, un profil d'apprenants intéressant voué à foisonner dans les décennies futures en raison de la mondialisation. Leurs besoins, leurs objectifs sont bien différents de ceux des étudiants lambda... mais qui sont-ils ? Comment répondre à leurs attentes spécifiques ?

### Qu'est-ce qu'un impatrié ?

Brian Keeley (2009) distingue les migrants en neuf catégories bien distinctes. Ce dernier explique dans son étude qu'il est primordial de saisir la diversité, car elle aide à comprendre ce qui motive les migrations et par conséquent donne des pistes sur les meilleures façons de répondre au mieux à leurs besoins. Keeley B. nomme donc les neufs catégories en ces termes : Travailleurs migrants temporaires ; les migrants à long terme peu spécialisés (les pays de destination préféreraient que ce type de migrants reste de façon temporaire mais ils ont souvent tendance à s'installer) ; les migrants d'affaires et hautement qualifiés (ils sont transférés au sein de multinationales ou embauchés sur le marché de l'emploi international) ; les migrants irréguliers ; les réfugiés (il s'agit de personnes vivant en dehors de leur propre pays et qui ne peuvent ou ne veulent pas rentrer chez eux en raison « d'une peur légitime de persécution ») ; les demandeurs d'asile (en général ces personnes demandent la protection du statut de réfugié en arrivant dans le pays d'accueil, et non dans leur pays d'origine ou dans un pays de transit mais ces demandes sont souvent refusées) ; les migrants forcés (les migrants, les demandeurs d'asile ou des personnes fuyant la famine et des catastrophes) ; les membres de la famille du migrant (regroupement familial et constitution de famille) et les migrants de retour (il s'agit de personnes qui retournent dans leur pays d'origine après avoir vécu un certain temps à l'étranger).

Focalisons-nous sur un type de migrants : « les migrants d'affaires et hautement qualifiés », que nous nommerons les « impatriés ». Prenons également une notion « expatrié » précisée sur le site de wikipédia (2015) :

*Le travailleur détaché part travailler à l'étranger pour une durée limitée : l'affectation est au maximum de 36 mois, renouvelable une fois (...) Ce statut s'oppose à celui du travailleur immigré qui a opté pour ce statut ou a dépassé les limites de durée pour son « détachement ».... Ce statut s'oppose donc à celui du travailleur immigré.*

Dans la langue française, nous faisons la distinction entre immigrant et émigrant. Dans le premier cas, il s'agit de l'action de se fixer dans un pays étranger et dans le second de l'action de quitter son pays pour aller se fixer dans un autre. Si nous partons de ce postulat, nous parlons d'expatriés pour les français qui vont travailler un temps dans un pays étranger alors pourquoi ne pas utiliser le terme d'impatriés, pour définir les étrangers prenant leurs fonctions au sein d'une entreprise fixée en France.

### **1. Peut-on penser que ce profil puisse intéresser les instituts de langue ?**

Bien que ce type de migrants ne soit pas majoritaire en France, il a le mérite d'exister. En effet, seuls 5,3 milliers de travailleurs étrangers hautement qualifiés viennent en France contre 370, 7 milliers aux USA en 1999-2000, d'après le bilan intitulé *Tendances des migrations internationales* de l'OCDE établi en 2001. Ces impatriés sont attirés plus particulièrement par les USA, le Canada, l'Australie et le Royaume-Uni et dénigrent la France. Cependant, ce nombre d'entrées qui est en augmentation constante pourra peut-être s'accroître grâce aux différentes mesures prises par l'état français, puisque ce dernier a promulgué une loi (article 121 de la loi n°2008-776) le 4 août 2008 afin d'encourager les cadres de haut niveau à venir s'installer en France. Cette loi s'applique également aux internationaux qui ont été appelés à occuper un poste au sein d'une entreprise fixée en France, néanmoins sous certaines réserves. De plus, (...) l'article 121 de la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie instaure un nouveau régime spécial d'imposition en faveur des « impatriés », codifié sous l'article 155 B du code général des impôts (CGI). Il remplace le régime prévu à l'article 81 B du CGI qui continue toutefois de s'appliquer aux salariés et dirigeants dont la prise de fonctions en France est antérieure au 1er janvier 2008. Enfin, la CIC Banque renchérit en expliquant sur son site (2015) que les impatriés bénéficient également d'une prime d'impatriation pour ceux qui ont été recrutés directement à l'étranger par une entreprise établie en France.

## 2. Leurs attentes

Selon les analyses de Benjamin Pelletier consultées le 7 septembre 2015, les impatriés ne choisissent pas la France pour des raisons financières. D'après ses études, *La France se classe seulement 23<sup>e</sup> sur 25 pays* quand on considère la dimension économique de l'expatriation. Ainsi, elle est classée *22<sup>e</sup> et 24<sup>e</sup> sur les 25 pays étudiés quant aux revenus des impatriés et aux perspectives d'enrichissement*.

En d'autres termes, les salaires proposés en France ne sont pas intéressants et s'ajoute à cela d'autres facteurs aggravants tels que le coût de la vie et le taux de change euro/dollars. Malgré ces points négatifs et la crise actuelle, la plupart des internationaux n'envisagent pas un retour prématuré dans leur pays d'origine.

Les études de B. Pelletier nous dressent un portrait d'impatriés atypiques étant donné que ces derniers font le choix de la France pour des raisons autres qu'économiques ou encore pour un avancement de carrière, bien que ces critères soient majoritairement avancés par la majorité des étrangers qui s'expatrient dans un pays. Ainsi, ces derniers sont principalement des impatriés retraités, soit 33% des échantillons sondés ou proche de la retraite (55 ans) d'après B. Pelletier : *Par ailleurs, 48% des impatriés sondés en France ont plus de 55 ans, ce qui semble une caractéristique singulière par rapport aux autres pays - et une constante puisqu'ils étaient 42% dans le rapport Expat Explorer de 2009*.

Il semblerait donc que ce profil d'impatriés ne soit pas touché par la crise économique du pays, puisque ces derniers ont déjà une excellente assise financière.

Dans son article, B. Pelletier ajoute que les impatriés jugent leur cadre de vie comme étant privilégié malgré une installation difficile dans le pays. En bref, la France est sélectionnée pour divers critères, tels que la possibilité de se faire des amis, la gastronomie et la culture locale : *Les impatriés en France apprécient la gastronomie et la culture locales. Ils classent ainsi la France au 1er rang sur ces deux éléments. Voilà pourquoi ils sont également une proportion importante à venir s'expatrier en France avec le projet de s'y établir pour leur retraite (21% des impatriés)*.

Notons néanmoins qu'ils pourront jouir d'une bonne qualité de vie, uniquement s'ils peuvent surmonter d'une part les rouages de l'administration française, notamment notre système de santé au fonctionnement complexe, d'autre part la culture managériale de la France et enfin l'apprentissage de la langue mais cette dernière est un frein annoncé dans la plupart des pays européens observés : *Une fois ces obstacles franchis, les impatriés sont satisfaits à 67% du système de santé. Ils sont 79% à considérer qu'ils mangent mieux que dans leur pays d'origine (contre*

*une moyenne de 52% des impatriés sondés) et 95% à apprécier la culture locale (contre une moyenne de 85% des impatriés sondés).*

Enfin, les familles d'impatriés choisissent la France pour des raisons bien précises telles que la santé, la nourriture et le système éducatif : *Ainsi, les parents sont 65% à considérer que leurs enfants sont moins victimes de « malbouffe » en France que dans leur pays d'origine.*

En outre, ils constatent que leur progéniture regarde moins la télévision en France que dans d'autres pays d'affectation :

*Par ailleurs, ils sont 40% (contre 28% en moyenne) à constater que leurs enfants regardent moins la télévision en France que dans d'autres pays d'affectation.*

En revanche, il semblerait que leurs enfants s'intègrent moins bien en France que dans d'autres pays d'affectation :

*(...) les enfants d'impatriés sont 39% seulement à mieux s'intégrer socialement en France que dans leur pays d'origine (contre 44% en moyenne dans les autres pays d'affectation des parents).*

### **3. Les cultures éducatives des impatriés en France**

Il faut réserver une place à la notion de culture éducative, de culture du langage et de culture linguistique, catégories citées par J-C Beacco et al (2005). Les publics de migrants sont porteurs de cultures et définissent des attitudes et organisent les conduites d'apprentissage.

**Cultures éducatives** : ces publics ont reçu des formations dans des contextes éducatifs spécifiques (ou bien disposent de représentations sur ce que doit être une « bonne démarche de formation »), dans une relation pouvant être formelle, de type transmissif, qui peut troubler quand le formateur en France adopte des démarches plus ouvertes, dans une relation plus familière, sans l'apparat d'un apprentissage fortement ritualisé.

**Cultures du langage** : la communication langagière dans les cultures des publics de migrants s'inscrit dans un répertoire d'usages, qui oscille tout autant. Trouver la bonne distance en français, savoir focaliser comme il le convient selon les interlocuteurs et l'enjeu, constitue un enjeu important de la formation.

**Cultures linguistiques** : c'est l'ensemble des savoirs, savants ou empiriques, des représentations sur la langue. Problème du rapport de la règle (comment découvrir les règles qui sont nécessaires à la production d'énoncés adaptés à la situation d'échange). Comment favoriser l'intériorisation des règles de la langue

et l'automatisation des formes sans passer par des apprentissages explicites qui peuvent à la fois faire obstacle et cependant être considérés comme des étapes incontournables dans la formation?

#### **4. Le profil linguistique des impatriés en France**

Un très grand nombre de ces publics relève de ce que l'on peut appeler des langues distantes ou des langues lointaines (par la distance formelle). Les conditions d'appropriation du français ne peuvent se comparer à celles qui prévalent pour un sujet hispanophone ou anglophone. Une méthodologie « pour tous » ne saurait convenir. Le choc didactique est souvent très fort et il importe de pouvoir réduire son impact par le choix d'une didactique appropriée à ces publics (rôle de la règle, place du vocabulaire...). D'après la typologie des publics proposée par Gloaguen-Vernet N. (2009), notre public cible se positionne dans deux de ses quatre catégories :

##### **Publics relevant du « post-alpha » et FLE débutant**

Ce groupe est composé de personnes alphabétisées jusqu'au niveau secondaire et/ou ayant quelques notions de français de base. Le niveau est supérieur à celui du groupe alphabétisation puisque les bénéficiaires maîtrisent déjà un système graphique et possèdent des habitudes d'apprentissage. L'introduction de l'écrit se fera plus rapidement.

##### **Publics relevant d'une pédagogie FLE à un niveau élémentaire ou avancé**

Les bénéficiaires relevant du FLE possèdent un bon niveau dans leur langue maternelle et ont l'habitude d'apprendre. Si l'approche est à dominante orale, l'écrit reste un moyen indispensable de renforcement d'accès à la connaissance et d'acquisition de stratégies indispensables à la maîtrise de la langue.

#### **5. Le profil économique des impatriés en France**

On compte environ 200 millions d'impatriés dans le monde, dont 4 millions recensés en France... Impatriés ou expatriés, bénéficiant de revenus et de patrimoines honorables, âgés d'une quarantaine d'années en moyenne.

Les impatriés ou expatriés arrivent bien souvent dans le pays d'accueil dans un contexte privilégié où beaucoup de services (agence de relocation pour la

recherche d'un logement, mise à disposition d'un interprète, cours de langue...) sont pris en charge par leur entreprise et où le pays d'accueil peut leur accorder certaines facilités administratives pour des raisons d'attractivité évidentes. Comme par exemple: la création d'un guichet unique pour traiter les procédures relatives à l'entrée, le séjour et le travail des cadres et de leur famille. Ces migrants passent par des organismes de formation privés qui leur dispensent des cours payants dans le pays d'accueil et/ou dans le pays d'origine, formations validées par des certifications comme le DELF, le DALF, le Test de Connaissances du Français (TCF), le Test d'Evaluation du Français (TEF) ou d'autres certifications de type Français sur Objectifs Spécifiques (FOS), comme par exemple: langue des affaires, du tourisme, juridique.... Certaines entreprises possèdent leur propre centre de formation ou, le cas échéant, commandent des formations à la carte à des prestataires privés.

Nous évoquons donc ici le concept d' « immigration choisie » avec la carte « compétences et talents ». Pour attirer les investissements et les compétences de l'élite étrangère, la France a mis en avant dans leur politique d'accueil l'amélioration de l'offre française d'enseignement internationale de façon à mieux accueillir les enfants d'impatriés. Ce n'est pas tout, si l'on se réfère à l'article 155 B du code général des impôts (CGI) :

*Lorsque le salarié ou le dirigeant rentre dans le champ d'application des « impatriés » commenté au BOI-RSA-GEO-40-10-10, il bénéficie d'un régime d'exonération d'impôt sur le revenu notamment pour la rémunération qu'il perçoit en contrepartie de son activité professionnelle.*

### **Les besoins**

Suivant l'exemple de Benjamin Pelletier, je m'appuierai sur ma propre expérience d'expatriée, témoignage de *l'influence de notre culture sur nos comportements et nos modes de pensée ainsi que nos actions* (Pelletier, 2011). Mon expatriation m'a enseigné des actions de contournements qui m'ont permis de me dépêtrer au sein de la société indienne. Je n'évoquerai pour ce faire qu'un exemple mais très représentatif des incompréhensions émergeant lors d'une expatriation. Dans la culture indienne le « non » est quasiment inexistant, ainsi il est important d'exclure les questions entraînant une réponse affirmative ou négative étant donné que le dandinement de la tête est leur seule réponse. En d'autres termes, il faut amener l'indien à formuler une réponse complète qui permet à son interlocuteur de s'assurer de la véracité de sa réponse. Cet exemple explicite clairement que le bagage culturel influe sur notre comportement lors de situations étrangères. Effectivement, les premières fois où j'ai eu l'occasion de demander mon chemin,

mon interlocuteur ne répondait que par un dandinement de la tête ou ne pouvant répondre négativement préférait mentir. Il s'agit là d'un comportement irrationnel pour une occidentale telle que moi !

Par contraste, je souhaite revenir sur la question des internationaux en France qui ont vécu comme moi des situations similaires. Enfin, comme l'a formulé B. Pelletier (...) *ces enjeux et ce problème doivent amener à reconnaître l'influence culturelle à sa juste mesure, c'est-à-dire sans la dénier mais sans pour autant réduire l'identité individuelle à l'origine culturelle.*

## **5. La motivation et l'interculturalité**

L'objectif est double : mettre en place les outils et moyens pour une prise en compte des facteurs culturels, mais aussi développer la capacité de l'apprenant à exercer une certaine influence culturelle.

Beaucoup de pédagogues insistent sur la différence entre motivation extrinsèque, dépendant de facteurs externes, et motivation intrinsèque, prenant sa source dans les désirs de l'apprenant, et sur la nécessité de travailler sur ces deux formes de motivation. Selon Nolwenn Gloaguen-Vernet, il y a des sources externes à la motivation liées au cadre de la formation, au choix des outils, à l'interactivité au sein d'un groupe d'apprenants ou encore aux stratégies pédagogiques utilisées par le formateur et puis il y a des sources internes (plaisir, accord avec un projet intérieur...) à animer chez les apprenants. Pour des migrants qui ont des besoins de communication immédiats pour être autonomes au quotidien, il semble important que chaque objectif linguistique ou communicationnel soit lié à une situation pratique et soit expérimenté sur le champ. Pour ce faire des thèmes peuvent être abordés en classe, tels que « la découverte de l'environnement quotidien, les administrations, l'organisation du temps ». Lorsqu'on définit un plan de formation avec des objectifs à long terme, il faut s'assurer que ce parcours soit jalonné d'objectifs à court terme vérifiables et quantifiables rapidement et régulièrement. Le choix des outils de suivi a un rôle très important.

## **6. Le problème français : le déni des cultures**

Benjamin Pelletier nous expose un problème typiquement français en défaveur des étrangers qui souhaitent s'expatrier sur notre territoire. Selon lui, les français auraient tout à fait conscience des différences culturelles entre deux pays puisque nos entreprises mettent en place des démarches d'accompagnement permettant à leurs cadres de surpasser le choc culturel et ainsi de faciliter leur intégration sur un territoire étranger. Or l'action publique omet de prendre en considération ce paramètre qui faciliterait l'intégration des internationaux en France.

## 7. Une famille, trois profils différents !

Il est évident que leurs besoins et leurs attentes sont très éloignés de par leur situation. Il est possible de formuler quelques hypothèses portant sur leurs besoins en termes de formation linguistique. Le conjoint souhaitera peut-être apprendre le français, mais ses besoins sont d'ordre social. Ils ou elles ont besoin de trouver un cercle d'ami(e)s afin de s'occuper pendant que les enfants sont en classe et le conjoint / la conjointe est au travail. Leurs préoccupations concernent essentiellement les atouts de notre pays, soit la culture, la gastronomie mais également des besoins pratiques tels que savoir gérer toute l'administration résultant de leur immigration ponctuelle ou permanente, les besoins pragmatiques tels qu'aller chez le médecin et savoir échanger avec ce dernier... En d'autres termes, il sera essentiel d'orienter l'apprentissage de la langue française en fonction de connaissances pratiques et à partir d'une perspective actionnelle. Ces constats ont été établis grâce à des enquêtes qualitative et quantitative réalisées dans le cadre de mon Master 2 et confirment les dires de Pelletier B énoncés dans plusieurs de ses articles. En bref, il ou elle recherchera plutôt un lieu de rencontres où les activités liées à l'apprentissage du français seront plus ludiques, en lien avec son quotidien, puisque les éléments pratiques de la vie quotidienne font l'unanimité. En effet, d'après les enquêtes, les personnes interrogées mentionnent toutes les choses de la vie courante, telles que la santé, l'administration française dans son ensemble (la sécurité sociale, l'ouverture d'un compte bancaire, l'assurance), la location d'un appartement ou d'une maison et la culture (les fêtes, les horaires des magasins, la bise...) mais également la législation liée aux entreprises.

Les besoins du conjoint expatrié pour des raisons professionnelles sont, quant à eux, bien différents. Il ou elle aura besoin d'un enseignement intensif et efficace grâce auquel ce dernier ou cette dernière pourra interagir très rapidement avec ses interlocuteurs. Les cours particuliers semblent le meilleur dispositif d'enseignement, car chaque apprenant aura des demandes spécifiques liées à sa profession. Les compétences à travailler devront être centrées sur des situations variées mais spécifiques à son monde professionnel. Le français sur objectifs spécifiques (FOS) conviendrait plus à ce type de public. Il est important d'insérer dans ces cours quels qu'ils soient, une touche d'interculturalité dans le but d'initier les impatriés aux coutumes du pays, aux normes de bienséance... afin qu'ils puissent interagir sans difficultés au sein d'une société étrangère utilisant des codes différents de ceux pratiqués dans leur pays d'origine. Rappelons que cette initiation permet de réduire considérablement le pourcentage d'échecs lié à l'expatriation. L'enseignant devra également prendre en compte les éventuels problèmes inhérents à leur statut d'impatriés, d'étrangers.

Enfin, les besoins des enfants seront majoritairement pris en charge par nos écoles publiques ou privées. Toutefois, certaines familles pourraient faire appel à des cours particuliers afin de faciliter l'intégration de leur progéniture dans le système scolaire français. Nous nous intéresserons donc plus particulièrement au profil d'impatriés inactifs qui accompagnent souvent le conjoint lors de l'expatriation.

### **Quelles pédagogies et quels outils didactiques ?**

Bien que nous puissions partir du principe qu'aucun manuel ne peut être suivi de bout en bout, avec des publics aussi hétérogènes, ces manuels sont néanmoins des outils sur lesquels de nombreux professeurs et didacticiens se sont penchés dans le but d'obtenir un outil complet et comportant une progression logique. Rien ne nous empêche en tant que professeur de sélectionner des thèmes traités dans un matériel didactique puis de travailler à partir d'un autre lorsque nous en aborderons un second. Le professeur a en sa possession une panoplie d'outils qu'il doit maîtriser, afin de sélectionner le meilleur auprès d'un public lambda ayant un besoin spécifique.

## **7. Analyse des outils existants**

Néanmoins, si l'on considère l'analyse réalisée précédemment, il semble évident de travailler à partir d'outils s'inscrivant dans une perspective actionnelle. Puisqu'il est important que chaque objectif linguistique ou communicationnel soit lié à une situation pratique à expérimenter sur le champ. Nous cherchons donc une méthode permettant d'appliquer les apprentissages théoriques directement sur le terrain, proposant des projets mettant en scène des actions de la vie quotidienne relatives à ce profil d'apprenants. Etudions donc quelques-unes des méthodes dites à perspective actionnelle afin de sélectionner, ensuite, les outils pédagogiques les plus pertinents d'une situation donnée, c'est-à-dire répondant aux besoins et aux attentes du public ciblé « les impatriés ». Prenons pour appui la thèse rédigée par Emilie Perrichon dans laquelle elle a analysé six manuels s'inscrivant dans une perspective actionnelle. Nous n'en retiendrons que quatre sur ces six puisque *Et toi ?* (2008) vise à sensibiliser les adolescents (*Rond Point 2*, *Ici 1*, *Scénario 1* et *Tout va bien*). Nous en proposerons deux complémentaires afin de réaliser une expertise plus complète (*Latitude 1* et *Alter Ego +A2*).

Bien que *Rond Point* (2005) s'autoproclame à perspective actionnelle, peu de tâches sont ancrées socialement et aucune n'est liée à l'environnement de l'apprenant :

*Elles se rapprochent de la réalité et de l'authenticité sans être véritablement authentiques. En effet, la plupart des tâches finales (« placer les invités à un mariage », Rond-point 1 ; « organiser des vacances en groupe »), ne sont pas authentiques dans le sens où elles restent sous forme de simulations ou de jeux de rôle. (Perrichon 2008 : 196).*

On remarque que certaines tâches présentées dans l'Unité 6 de *Rond Point 2* sont très intéressantes d'un point de vue actionnel, car elles permettent de travailler en coaction mais les activités restent, selon moi, très loin de la vie quotidienne des apprenants ciblés, notamment lorsque son objectif est d'améliorer la qualité de la télévision de leur pays en formulant une série de propositions. Charlotte Dejeau-Thircuir et Catherine Metton, maîtres de conférences à l'Université Stendhal Grenoble 3, se rejoignent dans l'idée que la présentation de chaque unité commence par l'annonce d'une tâche à réaliser (exemple unité 3 : « nous allons élaborer des vacances en groupe ») suivie de la liste des contenus lexicaux et morphosyntaxiques étudiés et des objectifs fonctionnels visés. Ainsi, toutes les activités de l'unité sont censées être orientées par et vers la réalisation d'une tâche finale qui doit amener les apprenants à mobiliser toutes les ressources travaillées dans les rubriques précédentes. La forme correspond aux attentes recherchées mais la pertinence des activités ne s'inscrit pas dans celles attendues par les impatriés.

Dans le manuel  *Ici 1* (2007), on constate que la perspective actionnelle est plus présente, notamment grâce au découpage de l'apprentissage en deux points : la classe et l'extérieur de la classe.

*Cet ensemble pédagogique est en effet construit sur une démarche qui intègre des tâches de découverte du milieu francophone, réalisées hors de l'espace de la classe, en trois temps :*

- Apprentissage en classe ;
- Activités extérieures ;
- Retour en classe avec partages d'expériences.

*Le « fichier découvertes » (...) Ce sont des tâches de découverte de l'environnement, hors-classe, qui consistent à se rendre dans différents endroits (à la boulangerie, dans la rue...) pour observer des lieux, chercher des informations, interroger des gens, rapporter des documents, etc. (... Ces tâches sont orientées socialement, dans le sens où elles supposent l'évolution de personnes dans des lieux extérieurs à la classe. (Perrichon, 2008 :198-199).*

Même si ces tâches ne nécessitent pas de coaction, elles entrent totalement en adéquation avec les demandes de nos intéressés. Il ne restera plus qu'à sélectionner les unités faisant référence au thème attendu et/ou modifier les projets afin de les

rendre pertinents. Par exemple, il est demandé : « allez en petits groupes sur le marché (tâche 2). Indiquez le prix de ces produits (tâche 4)» (Ficher « découvertes » A1 - Unité 3 : 20 à 22). Cette activité, telle qu'elle est présentée, n'apporte aucun intérêt particulier. Par conséquent, rien n'empêche l'enseignant de varier quelque peu l'activité et proposer à l'apprenant d'établir une vraie liste de fruits et légumes dont il aura réellement besoin. Elaborer au préalable un dialogue susceptible d'être le support de son interaction avec le marchand de légumes du marché. Pourquoi ne pas profiter de cette tâche pour réviser « l'itinéraire » ? L'enseignant pourrait très bien suggérer d'élaborer l'itinéraire au préalable afin de faciliter l'accès à la destination souhaitée. En bref, on regrette ici que l'agir d'usage (dans les fichiers « découvertes ») et l'agir d'apprentissage (dans le manuel pour l'élève) soient nettement séparés et distingués privant ainsi ce manuel d'une véritable perspective co-actionnelle/co-culturelle.

Bien que les concepteurs de Scénario 1 (2008) annonçaient une méthode construite à partir d'une démarche actionnelle, les auteurs auraient conscience que les objectifs qu'ils nomment « actionnels » n'apparaissent n'être qu'en fait des objectifs fonctionnels supplémentaires sous forme d'actes de parole.

*Ces cinq doubles pages (une par module) ont été conçues dans une optique résolument actionnelle de l'enseignement. Il s'agit d'une fiction reprenant quelques-uns des thèmes forts de l'univers des séries télévisées et des jeux vidéos, (...). Cette fiction découpée en cinq épisodes amène les apprenants à manipuler les actes de parole des leçons de chaque module, (...). Deux grandes techniques de classe sont utilisées : La simulation globale et le montage de projet.*

*Les élèves interprètent des personnages imaginés par eux-mêmes, tout au long de chacun de ces cinq épisodes. Ils produisent individuellement et en groupes des documents en vue de l'élaboration d'un scénario : une disparition. La réalisation de cette enquête pourra donner lieu à des échanges entre les établissements où est enseigné le français et aboutir à la parution de ces histoires. (Scénario, guide pédagogique, 2008 : 6).*

Concernant le manuel *Tout va bien* (2007), où là encore la perspective actionnelle n'est pas suivie sous tous les angles, notamment si l'on considère de plus près le commentaire, le résumé et la discussion n'engagent pas l'action collective de plusieurs personnes. Effectivement, ces activités sont des actions individuelles d'échanges d'informations. Par contre, des tâches finales collectives mettant en jeu des procédures de coopérations et de collaboration sont proposées. En effet, la tâche finale, présentée à la fin de l'unité, permet aux apprenants de travailler la négociation, la prise de décision, la mise en commun, et ainsi de mettre à l'épreuve

leurs cultures d'action en vue de construire ensemble un objet commun. Ainsi, ces projets pourront être modifiés afin de proposer une activité sur le terrain.

*Latitudes 1* se dit également de perspective actionnelle. D'après l'analyse de Raquel Pollo Gonzalez,

*(...) grâce à l'acquisition préalable de savoirs et savoir-faire communicatifs, linguistiques et culturels, « l'apprenant va devoir réaliser des actions sociales quotidiennes qui s'ancrent dans un contexte précis » (2008). Cette méthode privilégie aussi l'implication de l'apprenant dans son apprentissage et met en pratique une pédagogie de la découverte. De la même manière, Latitudes 1 privilégie les travaux en groupes pour accroître la motivation des apprenants, favoriser la construction de l'apprentissage en collaboration ainsi que pour rentabiliser le temps de parole. Elle se dit centrée sur l'apprenant et inscrit son approche de la culture dans une démarche interculturelle. (Pollo Gonzalez, 2014 : 4).*

L'Avant-propos de *Latitudes 1* pourrait faire penser que «chaque tâche s'ancre dans la réalité quotidienne et se place dans un contexte clair, comme par exemple l'entreprise, la classe de langue, le cercle amical, etc. » (*Guide pédagogique* : 5). Les auteurs disent en effet, dans le Guide pédagogique (p.3) que « Par les travaux de groupes, chaque apprenant peut confronter ses idées à celles des autres apprenants. ». Ces affirmations ne se traduisent pas de façon évidente dans l'ensemble des activités de la méthode.

La « tâche finale » est toujours présentée sous la forme d'une production libre. Cette « tâche » doit permettre aux apprenants « d'utiliser de manière pragmatique, et dans un contexte qui leur parle, l'ensemble des points abordés dans l'unité ». Comme le souligne R. Pollo Gonzalez dans son analyse,

*(...) il est très souvent demandé aux apprenants de travailler en collaboration. Cependant, on ne peut pas parler de la notion de « tâche » dans le sens prôné par le CECRL, car toutes les activités proposées visent la simple communication entre les apprenants dans une situation de simulation. Dans ce manuel, les apprenants n'aboutissent pas à la création d'un produit neuf, ne découvrent presque jamais une trace du résultat de leurs interactions ; le fait d'afficher n'importe quelle production écrite au mur de la salle de classe, pour ne plus se servir après de ce papier, ne transforme pas une activité en tâche. Il faudrait mentionner comme exception, même si les consignes ne sont pas très claires ou bien élaborées, la tâche « Grand Reporter », Unité 9-Module 3 de *Latitudes 1*. (Pollo Gonzalez, 2014 : 10)*

Pour terminer, les supports variés d'*Alter Ego+ 2* s'inspirant de la vie de l'apprenant permettent, selon les auteurs du manuel, de placer l'élève dans des situations authentiques et cela dans différents domaines. Le but premier de cet ouvrage est

« (...) susciter un réel intérêt pour la société et le monde francophone et de permettre à l'apprenant de développer des savoir-faire et savoir-être indispensables à toute communication réussie ». (*Alter Ego + 2, Guide Pédagogique : P5*)

Cette réédition de ce manuel se dit plus proche encore de la perspective actionnelle, car les activités présentent de véritables contextes permettant à l'apprenant d'accomplir des tâches proches de la vie (*Alter Ego + 2, Guide Pédagogique : P6*) :

« A chaque dossier correspond un projet (...). »

Les tâches relatives à ce projet peuvent être effectuées au fur et à mesure des leçons ou en une seule fois. L'idée de projet est bonne, mais l'objectif de ces derniers est encore trop scolaire, pas suffisamment ancré dans la vie de tous les jours. En quoi « présenter un artiste et une œuvre emblématique » du dossier 1 peut-il répondre à des besoins vitaux relatifs, comme les auteurs du manuel l'entendent, au contexte réel ? Comme E. Perrichon a pu le constater dans son analyse du manuel *Rond Point*, peu de tâches sont ancrées socialement, aucune tâche n'est liée à l'environnement de l'apprenant. Elles se rapprochent de la réalité et de l'authenticité sans être véritablement authentiques. En effet, la plupart des tâches finales « Réaliser un hommage : un artiste, une œuvre », *Alter Ego+ A2* ; ne sont pas authentiques dans le sens où elles restent sous forme de simulations ou de jeux de rôle. En revanche, des tâches telles que celles présentées dans le dossier 5 « Envisager les modalités du séjour autour des festivals » correspondent plus aux attentes d'apprenants qui cherchent à appréhender le plus rapidement possible les contraintes de la vie quotidienne. Dans ce type de tâches, les apprenants sont en effet engagés dans une action collective à finalité collective. Ces tâches sont très intéressantes d'un point de vue actionnel, car elles permettent de travailler en coactions.

## 8. Propositions didactiques

Si l'on prend en considération les analyses et les constats réalisés ci-dessus, voici quelques propositions de séquences que nous pourrions mettre en place afin de répondre au mieux à ces stagiaires souhaitant s'intégrer dans notre société.

### Première activité en faveur de stagiaires élémentaires A1 du CECRL

**Projet :** Aller au marché, acheter des fruits et des légumes dont ils ont besoin.

Pour réaliser cette séquence, nous pouvons combiner deux méthodes : *Alter Ego* + A1 dossier 2 - leçons 1 et 2 et *Totem* 1 dossier 4 - leçon 15.

**Instructions :** Chaque stagiaire élaborera la liste de courses dont il a besoin, puis rédigera l'itinéraire entre le lieu du cours et le marché sélectionné. Enfin, en binôme ils réfléchiront aux questions à poser et aux réponses à donner aux maraîchers.

	Objectifs pragmatiques
Parler de sa ville	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre quand quelqu'un parle de sa ville, d'un lieu dans une ville</li> <li>- Comprendre quand quelqu'un explique pourquoi il aime un lieu</li> <li>- Dire quel lieu est intéressant</li> <li>- Dire quel lieu de sa ville on préfère et justifier en quelques mots</li> </ul>
Localiser	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre quand quelqu'un localise un lieu de façon simple</li> <li>- Comprendre un plan de ville</li> </ul>
Au marché	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre l'interaction entre un maraîcher et des clients</li> <li>- Comprendre et repérer les questions posées entre le maraîcher et les clients</li> </ul>

	Objectifs linguistiques
Grammaticaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les articles définis et indéfinis</li> <li>- Les prépositions de lieu et les articles contractés</li> <li>- Pourquoi / parce que</li> <li>- Les articles partitifs</li> <li>- Les présentatifs (c'est/voilà/ça)</li> <li>- Vouloir et pouvoir au présent de l'indicatif et le conditionnel de politesse</li> </ul>
Lexicaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quelques lieux dans la ville ou les lieux / endroits de la ville</li> <li>- Les fruits et les légumes</li> <li>- Les magasins</li> </ul>

### Seconde activité en faveur de stagiaires élémentaires A2 du CECRL

**Projet :** Elaborer un recueil de cuisine composé de toutes les meilleures recettes des membres de la classe. Chaque membre choisira une recette qu'il réalisera chez lui et apportera le lendemain en cours pour une dégustation. Le rédacteur de la recette donnera une note à la réalisation de sa recette et les autres membres de la classe également.

Pour réaliser cette séquence, nous pouvons modifier le projet proposé par la méthode : *Rond-Point* 1 dossier 9.

**Instructions :** Dans un premier temps, les étudiants devront rédiger une recette (liste des ingrédients et la préparation) qu'ils affectionnent particulièrement en suivant la matrice étudiée précédemment. Après une première correction de l'enseignant, chaque stagiaire affichera sa recette au tableau pour permettre aux autres de sélectionner celle qu'il souhaite élaborer. De retour chez eux, ils devront acheter les ingrédients dont ils auront besoin pour réaliser le plat et suivre ensuite les instructions. Le lendemain, chaque stagiaire apportera sa préparation pour une dégustation. Le concepteur de la recette connaissant les saveurs du plat original devra mettre une note. Le plat réalisé s'approche-t-il de celui goûté précédemment ?

**Variante :** Dans un premier temps, les étudiants devront rédiger une recette (liste des ingrédients et la préparation) qu'ils affectionnent particulièrement en suivant la matrice étudiée précédemment. Après une première correction de l'enseignant, chaque stagiaire apportera en classe son plat cuisiné. Ils devront également élaborer un PowerPoint dans le but de présenter leur plat en expliquant le contexte dans lequel il le mange dans leur pays, quelle boisson l'accompagne, pourquoi l'aime-t-il... ? En amont de cette séance, ils auront également filmé leur « séance cuisine » qu'ils intégreront dans leur présentation. Enfin, le groupe-classe aura défini la grille de critères d'évaluation qui leur permettra ensuite de noter le plat de leurs camarades à la façon « Master Chef ».

	Objectifs pragmatiques
Au restaurant	- Commander le menu ou un plat à la carte dans un restaurant - Demander des renseignements sur un plat
Cuisiner	- Expliquer comment préparer un plat - Expliquer une quantité - Exprimer le manque ou l'excès

	Objectifs linguistiques
Grammaticaux	- Les pronoms COD (le/la/l'/les) - La quantité (un peu de, quelques...)
Lexicaux	- Les aliments - Les poids et les mesures - Les ingrédients et les saveurs - Les modes de cuisson et de dégustation

**Troisième activité en faveur de stagiaires de niveau indépendant B1 du CECL**  
**Projet :** Participer au Quai du polar à Lyon et à élucider l'enquête du moment. Pour réaliser cette séquence, nous pouvons combiner deux méthodes : *Alter Ego* + *B1* - dossier 8, *Edito B1* - Unité 7 - Dossier 2 et les enquêtes de l'inspecteur Lafouine.

**Instructions :** Se rendre ensemble au Quai du Polar, lire dossier « Enquête » et résoudre l'énigme.

	Objectifs pragmatiques
Un extrait d'une enquête	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre un extrait de roman policier</li> <li>- Comprendre des faits de justice ordinaire</li> <li>- Comprendre un extrait de film « Les petits Meurtres d'Agatha Christie »</li> <li>- Comprendre une enquête policière et savoir la résoudre à partir des indices donnés.</li> <li>- Savoir exprimer des doutes et des certitudes</li> </ul>

	Objectifs linguistiques
Grammaticaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser des outils de substitutions (la double pronominalisation et les pronoms neutres)</li> <li>- Les pronoms relatifs composés</li> <li>- Situer des événements dans un récit au passé</li> <li>- Faire une démonstration</li> <li>- Expression de l'opinion : la certitude et le doute</li> <li>- Les marqueurs de temps</li> <li>- Les articulateurs du discours</li> </ul>
Lexicaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le vocabulaire de la justice et de la police</li> <li>- le lexique du polar</li> </ul>

**Quatrième activité en faveur de stagiaires de niveau indépendant (B2 du CECRL)**

**Projet :** Permettre aux stagiaires de comprendre la médecine française et de se rendre chez son médecin en sachant expliquer la raison de leur venue.

Pour réaliser cette séquence, nous pouvons combiner deux méthodes : VO 4 - Dossier 3 et *Alter Ego B2* - dossier 2 (de la page 28 à 31).

	Objectifs pragmatiques
La santé et l'alimentation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre ce que signifie avoir une bonne santé</li> <li>- Réfléchir au concept d'hygiène alimentaire</li> <li>- Se familiariser avec les thèmes de la nutrition et de la malbouffe</li> <li>- Découvrir et définir le phénomène de malnutrition présent dans les pays développés</li> </ul>
La médecine en France	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Découvrir une réalité bien française : la surconsommation de médicaments</li> <li>- Savoir repérer des données chiffrées dans un document audio</li> <li>- Comprendre et savoir résumer des informations provenant d'un blog santé</li> <li>- Comprendre et se familiariser avec un nouveau phénomène de société : la médecine par Internet</li> <li>- Découvrir un autre type de médecine : la médecine parallèle</li> <li>- Comprendre le système de couverture santé français notamment le système des mutuelles</li> </ul>
Consultation médicale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre une consultation médicale, les symptômes, les causes et les conseils</li> <li>- Comprendre un échange entre une pharmacienne et un client</li> </ul>

	Objectifs linguistiques
Grammaticaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les pronoms relatifs composés</li> <li>- Le conditionnel</li> <li>- Le subjonctif</li> </ul>
Lexicaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le vocabulaire de la santé, le corps</li> <li>- Le lexique de l'alimentation</li> <li>- Les symptômes</li> <li>- Les expressions liées au corps</li> <li>- Exprimer des sentiments</li> </ul>

## Conclusion

Certains ne peuvent faire face au choc culturel, que le fossé entre leur culture d'origine et celle de leur pays d'affectation soit important ou pas. Leurs difficultés d'inadaptation peuvent se situer aussi bien dans le contexte professionnel que celui de la vie quotidienne et apparaître sous plusieurs formes : la barrière de la langue, la manière de communiquer et de s'exprimer à l'oral et à l'écrit, le langage non-verbal obscur, l'humour, les règles de bienséances, l'incompréhension des codes culturels et des coutumes, les concepts religieux, la difficulté à créer des liens avec les autochtones, le rapport aux mensonges et aux vols mineurs, la gestion des conflits, l'appréhension de l'espace et du temps... Les impatriés sont, par conséquent, un public bien spécifique qui requiert notre attention. En bref, une prise de conscience et une mise au point au niveau de leurs besoins leur permettront de réussir leur expérience d'expatriation et de véhiculer une image positive de la France.

## Bibliographie

- Abry, D. et al. 2008. *Ici 1 - Méthode de français niveau A1*. Paris, Editions Cle International.
- Beacco, J-C., Chiss, J-L., Cicurel, F., Véronique, D. 2005. *Les cultures éducatives et linguistiques dans l'enseignement des langues*. Paris : PUF.
- Berthet, A., Daill, E. et al. 2012 *Alter Ego+ A2 - Guide Pédagogique*. Paris, Editions Hachette FLE.
- Culioli, M., Turbide, E., Leguiff, J., Lamandé, N. ; Guillou, M. 2008. *Scénario 1 - Guide pédagogique*. Paris : Editions Hachette FLE.
- Cuq, J-P. (Dir.) 2003. *Dictionnaire de didactique du Français - Langue étrangère et seconde*. Asdifle, Paris : CLE International.
- Flumian, C., Labascoule, J., Royer, C. 2005. *Rond Point 2 - B1*. Paris : Editions Maison des Langues.
- Gloaguen-Vernet, N., 2009 *Enseigner le français aux migrants*. Paris : Editions Hachette Français Langue Etrangère.
- Huck Hoareau, S. et al. 2008. *Latitudes 1 - Guide pédagogique*. Paris : Editions Didier.

- Keeley, B. 2009. *Les migrations internationales - Le visage humain de la mondialisation* - Les essentiels de l'OCDE ; Editions OCDE.
- Lagrange, H. 2010. *Le déni des cultures*. Paris : Editions du Seuil.
- Le Bougnec, J-T., Lopes, M-J., 2014. *Totem 1 - Livre de l'élève*. Paris, Editions Hachette FLE,
- Loiseau, Y., Meirieu, R., 2008. *Latitudes 1 - Livre de l'élève*. Paris : Editions Didier.
- Pelletier, B., le 10 février 2011, « Gestion des risques interculturels - Entreprises & Management Interculturel ». *Profil de l'expatriation en France*.
- Pelletier, B., le 10 novembre 2010, « Gestion des risques interculturels - Entreprises & Management Interculturel ». *Accueil des « impatriés » : l'exemple Danois... et le contre-exemple français*.
- Pelletier, B. le 6 février 2011, « Gestion des risques interculturels ». *Intelligence culturelle : pour en finir avec le déni des cultures*.
- Perrichon, E. 2008. *Thèse : Agir d'usage et agir d'apprentissage en didactique des langues-cultures étrangères, enjeux conceptuels, évolution historique et construction d'une nouvelle perspective actionnelle*, p. 196-199.
- Pollo Gonzalez, R. 2014 « Perspective actionnelle et autonomie chez l'apprenant dans les manuels *Tout va bien 1* et *Latitudes 1* », *Une analyse comparative*, février 2014.
- Pons, S., Dollez, C. 2013 *Alter Ego + B1 - Livre de l'élève*. Paris : Editions Hachette FLE.
- Pons, S., Dollez, C. 2007 *Alter Ego B2 - Livre de l'élève*. Paris : Editions Hachette FLE.
- Puren, C. et al. 2011. *Rond-Point 1 - Livre de l'élève*. Paris : Editions Maison des Langues.
- Wuattier, S. et al, 2012. *Version Originale 4 - Livre de l'élève*. Paris : Editions Maison des Langues.

## Sitographie

- <http://gestion-des-risques-interculturels.com/pays/europe/france/profil-de-lexpatriation-en-france/> [consulté le 07/09/2015].
- <http://gestion-des-risques-interculturels.com/risques/intelligence-culturelle-pour-en-finir-avec-le-deni-des-cultures-texte/> [consulté le 07/09/2015].
- <http://gestion-des-risques-interculturels.com/risques/accueil-des-impatries-l%E2%80%99exemple-danois/> [consulté le 07/09/2015].
- <http://gestion-des-risques-interculturels.com/risques/accueil-des-impatries-l%E2%80%99exemple-danois/> [consulté le 07/09/2015].
- <https://fr.wikipedia.org/wiki/Expatri%C3%A9> [consulté le 07/09/2015].
- <http://www.etudes-fiscales-internationales.com/archive/2010/12/12/impatrie-regimes-fis-caux-mise-a-jour.html#more> [consulté le 07/09/2015]
- <https://www.cic.fr/banqueprivee/fr/du-dirigeant-d-entreprise/dossiers-conseils/les-impatries/index.html> [consulté le 07/09/2015]].
- <http://bofip.impots.gouv.fr/bofip/5677-PGP> [consulté le 07/09/2015].
- <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-referance-cecrl.html> [consulté le 08/09/2015].
- <http://www2.ac-lyon.fr/etab/ien/loire/ressources/tic/spip.php?article81> [consulté le 08/09/2015].